

NOMINATION DE LA COORDONNATRICE DU RUIJ

Messieurs Jean-Marc Potvin et Jacques Laforest, respectivement directeur général du CJM-IU et directeur général du CJK-IU, à titre de coprésidents du RUIJ, ont annoncé récemment la nomination de Ginette Sarrazin à titre de coordonnatrice du RUIJ. Madame Sarrazin détient une maîtrise en andragogie et un baccalauréat en psychoéducation. Elle œuvre dans le domaine de la jeunesse en difficulté depuis plus de trente ans. Elle a par ailleurs relevé des défis de taille à titre de directrice et pionnière du « Programme national de formation » à l'ACJQ, puis de coordonnatrice provinciale de l'approche « S'occuper des enfants » (SOCEN).

Pour toute question relative au RUIJ, on peut la rejoindre au numéro de téléphone suivant : 1-888-993-3020 ainsi qu'à l'adresse courriel suivante : ruij@ssss.gouv.qc.ca.

RENCONTRE DU COMITÉ D'ORIENTATION DU RUIJ

Présidé conjointement par les deux coprésidents du RUIJ, le comité réunit notamment des représentants de l'ACJQ, de l'AQESSS, du MSSS et d'Agences de la santé et des services sociaux et il a pour fonction de décider des orientations du RUIJ. Le comité d'orientation se réunit trois fois par année.

À sa dernière rencontre qui s'est tenue à Montréal le 26 septembre 2012, différents sujets ont été discutés. Parmi ceux-ci, les livrables pour l'année 2012-2013, la présentation et la diffusion du rapport final sur la mise à jour des activités universitaires (année 2010-2011), le bilan des consultations sur un document intitulé « Analyse stratégique du RUIJ 2012-2015 » et les travaux entourant la création d'un Institut de formation et de transfert des connaissances.

SÉMINAIRE SUR L'ÉVALUATION DANS LES SERVICES SOCIAUX

Organisé par le RUIJ, en collaboration avec l'ACJQ, un séminaire sur l'évaluation dans les services sociaux et notamment sur les services rendus aux jeunes en difficulté et leur famille, s'est tenu à Québec le 31 octobre dernier. Plus de 162 personnes s'étaient inscrites au séminaire. Les objectifs poursuivis étaient principalement de clarifier ce que l'on entend par différents modes d'évaluation (évaluation de programme, évaluation de la qualité, évaluation de la performance, évaluation des technologies et des modes d'intervention) et d'en fournir des illustrations en CJ et en CSSS.

Différentes conférences et ateliers animés se sont succédé en lien avec différents sujets liés à l'évaluation. Des chercheurs d'ici et d'ailleurs ainsi que des professionnels ont eu l'occasion de présenter leur contenu distinctif. L'événement a été fort intéressant et instructif à bien des égards.

Nous sommes actuellement à recueillir les différentes présentations qui ont été faites lors de ce séminaire et nous les réunirons sous peu dans un document intitulé « Les actes du séminaire sur l'évaluation des services sociaux » qui sera disponible sur le site du RUIJ (www.ruij.qc.ca).

Vous pouvez néanmoins consulter sur le site de l'ACJQ le programme de l'événement (www.acjq.qc.ca).

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU RUIJ

Le RUIJ est à définir sa planification stratégique pour les trois prochaines années. Pour ce faire, un document intitulé « Analyse stratégique du RUIJ 2012-2015 » a été soumis récemment au comité d'orientation du RUIJ. Le contenu de ce document a servi de base à de nombreuses consultations réalisées notamment auprès de l'AQESSS, de l'ACJQ, du ministère et des universités affiliées aux CJM-IU et CJQ-IU afin de s'enquérir de tout commentaire ou suggestion qu'il pouvait susciter.

Ce document fait état notamment des réalisations du RUIJ depuis sa création. Il présente une analyse de l'environnement du RUIJ et dégage ce qui apparaît comme étant les grands enjeux du RUIJ au cours des prochaines années.

On peut consulter ce document sur le site web du RUIJ (www.ruij.qc.ca) et, au besoin, nous faire part de commentaires (ruij@ssss.gouv.qc.ca).

RAPPORT FINAL SUR LA MISE À JOUR DES ACTIVITÉS UNIVERSITAIRES

Le RUIJ vient de produire récemment le rapport final sur la mise à jour des activités universitaires (2010-2011) réalisée en CJ-IU, en CJ, et pour la première fois dans le cadre du RUIJ, en CSSS-CAU. Le présent rapport fait suite à une démarche qui s'est déroulée principalement au cours de l'été et de l'automne 2011. La démarche a consisté pour les CJ, CJ-IU et CSSS-CAU à remplir un questionnaire sur la présence d'activités universitaires dans leur établissement respectif. Le questionnaire utilisé fut inspiré dans son élaboration du « Cadre de référence pour la désignation universitaire des établissements du secteur des services sociaux ».

Cette recension d'activités universitaires au regard du domaine des jeunes, des jeunes en difficulté et leur famille en CJ, CJ-IU et en CSSS-CAU témoigne notamment de leur contribution importante dans le développement de la recherche et de la connaissance, de leur apport considérable dans l'enseignement et la formation des intervenants et de leur implication plus que significative dans diverses activités de transfert des connaissances. Cette recension constitue une contribution majeure du RUIJ à la reconnaissance de la qualité et du dynamisme de ces établissements au plan des activités universitaires en appui à leur mission respective de services.

On peut consulter ce rapport sur le site du RUIJ (www.ruij.qc.ca).

CRÉATION D'UN INSTITUT DE FORMATION ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Le RUIJ travaille actuellement à mettre sur pied un Institut de formation et de transfert de connaissances en vue de soutenir les professionnels œuvrant dans le cadre du programme-services Jeunes en difficulté. Le RUIJ veut structurer, développer et dispenser des contenus de formation de nature spécialisée complémentaire à la formation générale dispensée par les maisons d'enseignement. Le RUIJ vise également à pouvoir influencer les cursus académiques, voir à contribuer et à développer certains contenus pour les maisons d'enseignement et aussi contribuer à qualifier la formation pratique. Enfin, le RUIJ pourrait également certes être contributif pour soutenir les ordres professionnels eu égard à la formation qu'ils dispensent à leurs membres, tout en souhaitant que s'établisse globalement une complémentarité entre les formations offertes dans les milieux d'intervention, dans les maisons d'enseignement et par les ordres professionnels.

Un comité de pilotage a été constitué et il réunit notamment des représentants du CJM-IU et du CJK-IU, la nouvelle coordonnatrice du RUIJ, ainsi que des représentants de l'ACJQ, de l'AQESSS et de l'ÉNAP. Ce dernier apporte un soutien au RUIJ dans l'élaboration de cet institut. D'autres membres se joindront bientôt à ce comité en provenance notamment du MSSS, des ordres professionnels et des universités. Les travaux ont débuté, le défi est important.

À suivre.

CHAIRE DE PARTENARIAT EN PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

Le lancement de la Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance, associée au RUIJ, a eu lieu à l'Université Laval, le 13 septembre 2012. Marie-Hélène Gagné, professeure à l'École de psychologie de l'Université Laval, est la titulaire de cette chaire. La Chaire s'intéresse à la promotion, la prévention, l'intervention de première ligne et l'intervention de deuxième ligne dans le domaine de la maltraitance. Les travaux s'articuleront notamment autour du concept de la pratique parentale positive (Triple P) tout en l'adaptant aux pratiques existantes. Ses travaux ont déjà débuté : différents chantiers de travail sont en marche.

Pour en savoir davantage consulter www.chaire-maltraitance.ulaval.ca.

CHAIRE SUR L'APPLICATION DES CONNAISSANCES

Cette chaire avait sollicité et obtenu en mai 2012 l'appui du RUIJ pour la présentation d'une demande de subvention au ministère du Développement économique et de l'Innovation afin de poursuivre le projet de mise en place de communautés de pratique. Depuis, la subvention a été accordée et les travaux se poursuivent.

Pour en savoir davantage sur la Chaire sur l'application des connaissances, voir www.chairecjmju.uqam.ca.

MANDATS CONFIEÉS PAR LE MSSS

Dans le cadre des activités du RUIJ, le MSSS a confié en 2010 deux mandats au CJM-IU et au CJQ-IU.

Le premier consistait à procéder à un inventaire des outils cliniques en négligence. Plus précisément, ce mandat consistait à :

- circonscrire les besoins des intervenants des CSSS et des CJ en matière d'outils cliniques dans le cadre de l'intervention en négligence;
- dresser un inventaire des outils cliniques en négligence au Québec ou ailleurs, répondant aux besoins déterminés préalablement, notamment à partir d'une revue de littérature sur le sujet ;
- élaborer une grille d'analyse de la pertinence;
- énoncer des recommandations au MSSS.

Le rapport final a été déposé au MSSS en septembre 2012 et on peut le consulter sur le site du RUIJ (www.ruij.qc.ca).

Le deuxième mandat concernait quant à lui la réadaptation. De façon spécifique, le mandat consistait à :

- définir la pratique de réadaptation renouvelée, que les services soient offerts en 1^{re} ligne ou en 2^e ligne, à l'interne ou à l'externe ;
- déterminer les cibles d'intervention en réadaptation par une meilleure compréhension des éléments suivants :
 - le profil des enfants et des jeunes;
 - l'intensité, la gravité, la persistance et la chronicité des problèmes manifestés;
 - la reconnaissance et la réceptivité des jeunes et de leur famille.

Le rapport final sera déposé sous peu au MSSS. Nous le rendrons alors disponible sur le site du RUIJ.